



ARRÊTÉ N°996/2012

Portant désignation des présidents et suppléants des bureaux de vote lors du scrutin pour l'élection des députés à l'assemblée nationale du samedi 16 juin 2012.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FAA'A

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n°2012-256 du 22 février 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République ;
- Vu** l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n° 57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu** l'arrêté n° HC/691/DRCL du 29 mai 2012 retardant l'heure de clôture pour l'élection des députés à l'assemblée nationale des 02 et 16 juin 2012 ;
- Vu** le courrier HC/662/DRCL/BRE du 21 mai 2012 relatif à l'élection des députés à l'assemblée nationale des 02 et 16 juin 2012.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont désignés présidents des bureaux de vote pour l'élection des députés à l'assemblée nationale du samedi 16 juin 2012:

1°) M. Oscar Manutahi TEMARU	Président du bureau n°1	PK 4.900 c/mont	Tel : 82 18 98
2°) M. Robert MAKER	Président du bureau n°2	PK 6.500 c/mont	Tel : 76 78 19
3°) M. André CERAN JERUSALEM	Président du bureau n°3	PK 5.500 c/mont	Tel : 74 05 58
4°) M. Roberto TERIITEHAU	Président du bureau n°4	PK 4.800 c/mont	Tel : 79 25 01
5°) M. Gérard MAI	Président du bureau n°5	PK 5.500 c/mont	Tel : 74 16 93
6°) Mlle Emma VANAA	Présidente du bureau n°6	PK 4.500 c/mont	Tel : 78 04 11
7°) Mme Linda TAHARAGI	Présidente du bureau n°7	PK 4.500 c/mont	Tel : 29 77 19
8°) Mme Rosina CHIN FOO	Présidente du bureau n°8	PK 6.300 c/mont	Tel : 72 86 93
9°) Mme A.Marie GRAND-PITTMAN	Présidente du bureau n°9	PK 5.500 c/mont	Tel : 77 76 03
10°) Mme Lucie PEREYRE	Présidente du bureau n° 10	PK 3.600 c/mont	Tel : 71 48 25
11°) Mme Maimiti BARFF	Présidente du bureau n° 11	PK 4.900 c/mont	Tel : 74 41 31
12°) M. Jean Marius RAAPOTO	Président du bureau n°12	PK 1.900 c/mont	Tel : 75 07 03
13°) Mme Teura ATUAHIVA	Présidente du bureau n°13	PK 4.500 C/mer	Tel : 79 38 25
14°) Mlle Célia TETAVAHI	Présidente du bureau n°14	PK 5.500 c/mont	Tel : 75 10 69

Article 2 : Sont désignés vice- présidents des bureaux de vote pour l'élection des députés à l'assemblée nationale du samedi 16 juin 2012:

1°) M. Désiré TOKORAGI	Vice-président du bureau n°1	PK 4.500 c/mont	Tel : 72 26 04
2°) Mme Clarisse POIA	Vice-présidente du bureau n° 2	PK 6.200 c/mer	Tel : 73 65 86
3°) Mme Juliana MATI	Vice-présidente du bureau n°3	PK 4.900 c/mont	Tel : 72 49 67
4°) M. Pascal MAUAHITI	Vice-président du bureau n°4	PK 4.500 c/mont	Tel : 80 09 60
5°) Mme. Thilda FULLER	Vice-présidente du bureau n°5	PK 4.100 c/mont	Tel : 73 69 26
6°) M. Totoarii FARIUA	Vice-président du bureau n° 6	PK 4.500 c/mont	Tel : 75 95 33
7°) M. Germain TEURU	Vice-président du bureau n°7	PK 3.600 c/mont	Tel : 24 11 08
8°) M. Georges TETUAITEROI	Vice-président du bureau n°8	PK 4.500 c/mont	Tel : 29 16 81
9°) Mlle Laurence ZIMA	Vice-présidente du bureau n°9	PK 4.300 c/mer	Tel : 71 45 24
10°) M. Noa TETUANUI	Vice-président du bureau n°10	PK 3.600 c/mont	Tel : 74 59 37
11°) M. Jean TEMAURI	Vice-président du bureau n°11	PK 4.600 c/mer	Tel : 71 66 34
12°) Mme Linda BARFF	Vice-présidente du bureau n°12	PK 4.900 c/mont	Tel : 27 88 69
13°) Mme Barbara YNAM	Vice-présidente du bureau n°13	PK 4.500 c/mont	Tel : 78 52 96
14°) Mme Pauline NIVA	Vice-présidente du bureau n°14	PK 4.500 c/mont	Tel : 85 60 89

Article 3 : Sont désignés suppléants des bureaux de vote pour l'élection des députés à l'assemblée nationale du samedi 16 juin 2012:

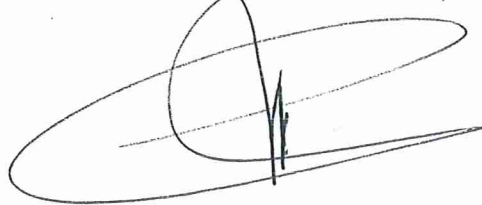
1°) M. André LO	Suppléant du bureau n°1	PK 6.300 c/mont	Tel : 71 83 54
2°) M. J. Christophe BOUISSOU	Suppléant du bureau n°2	PK 6.600 c/mont	Tel : 73 90 35
3°) M. Gilles AUBRY	Suppléant du bureau n°11	PK 4.900 c/mont	Tel : 74 60 42
4°) M. Roland BOPP	Suppléant du bureau n°12	PK 6.600 c/mer	Tel : 75 55 85
5°) M. Michel LY KUI	Suppléant du bureau n°13	PK 5.500 c/mont	Tel : 71 27 14

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 3 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Faa'a, le 08 JUIN 2012

Vu et transmis pour exécution :

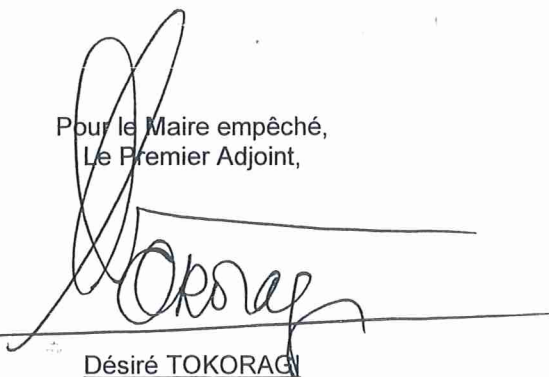
Le Directeur Général des Services,



Vannina CROLAS



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,



Désiré TOKORAGI

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut commissaire de la République en Polynésie française le 08 JUIN 2012 et publié ou notifié à l'intéressé(e) le 08 JUIN 2012